

## PARC NATIONAL DE LA BENOUE CAMEROUN



## DEMARCHE ET CONTEXTE DE L'EVALUATION

Ce document est le résultat d'un travail d'évaluation réalisé conjointement par l'UICN-PAPACO et l'UICN Cameroun du 8 au 15 décembre 2011 dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun.

Plus spécifiquement, cet exercice METT a été mené dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé à Garoua le 12 décembre 2011.

Ainsi, à la suite d'un tableau fournissant des informations générales sur l'AP (raisons de classement, statut juridique, etc.), la première partie de ce document retranscrit la synthèse des échanges entre les gestionnaires de l'Aire Protégée et les évaluateurs en suivant le cadre fixé par le METT. Cette première partie constitue donc avant tout le reflet de la perception de l'efficacité de gestion de l'AP par le conservateur ainsi que d'autres acteurs concernés par cette problématique de gestion de l'AP.

La deuxième partie du document met en perspective :

- Une rapide analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) effectuée par l'UICN sur la base d'une part des éléments apportés par les participants lors des ateliers et entretiens, et d'autre part sur les conclusions des membres de l'équipe d'évaluation à la suite des visites de terrain.

- L'état des lieux réalisé par le WWF-Kenya en mai 2008 lors d'un recensement aérien réalisé dans le cadre d'un projet financé par le FFEM. Cet état des lieux est synthétisé dans deux cartes présentant d'une part la répartition spatiale et l'importance numérique de la grande faune sauvage et d'autre part la localisation et la typologie des pressions humaines dans et en périphérie de l'AP. Ce travail indépendant fournit des éléments pouvant être considérés comme des indicateurs objectifs d'efficacité de la gestion de l'Aire Protégée.

- Une courte conclusion sur l'efficacité de gestion du PNB, faite par l'UICN-PAPACO, vient compléter l'analyse METT. Cette conclusion a été rédigée en croisant à la fois les données récoltées lors de l'exercice METT (qui sont comme dit précédemment le reflet de la perception de l'efficacité de la gestion de l'AP par les acteurs pratiquant cette gestion) et les données issues des inventaires aériens de mai 2008.

NOM DE L'AIRE PROTEGEE	Parc National de la Bénoué	
SITUATION DE L'AIRE PROTEGEE	Cameroun, Province du Nord, département du Mayo-Rey	
DATE DE CREATION	Réserve de Faune (11 novembre 1932) puis Parc National en 1968. Les limites des ZIC attenantes au PN ont été définies dans l'Arrêté N°0580 du 27 Août 1998.	
PROPRIETE	Domaine privé de l'Etat	
AUTORITE DE GESTION	Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	
TAILLE DE L'AIRE PROTEGEE (HA)	180.000 (fait partie d'un ensemble d'environ 730.000 ha en comptant les 8 ZIC attenantes au PN)	
NOMBRE DE PERSONNEL	Permanent : 13	Temporaire : 46 bénévoles
BUDGET ANNUEL	Fonctionnement : 24 000 000 FCFA (2011) Investissement : 10.000.000 FCFA (2011)	
CLASSEMENT	Réserve de biosphère de l'UNESCO (1981)	
RAISONS DE CLASSEMENT	Conservation de la biodiversité et de la faune en particulier	
PRINCIPAUX PARTENAIRES PRESENTS	Ecole de Faune de Garoua (EFG), WWF, Planète Urgence	
PRINCIPAUX PARTENAIRES HISTORIQUES	WWF, SNV, FAC, Planète Urgence, EFG	
<b>OBJECTIFS PRINCIPAUX DE L'AIRE PROTEGEE</b>		
OBJECTIF 1	- Assurer la conservation de la biodiversité	
OBJECTIF 2	- Promouvoir le tourisme de vision	

### **NOMS DES PERSONNES REpondANTS A L'EVALUATION**

- Saleh Adam : Conservateur, PN Bénoué
- Esaïc Kouryana : Président des guides de chasses : [kouryana@yahoo.fr](mailto:kouryana@yahoo.fr) (+237) 99 98 51 84
- Bouba Néné : Présidente UCVF 4 : (+237) 74 64 31 73
- Hamadou Abbo : Président UCVF 1 : (+237) 94 24 85 99

### **CONTACT PRINCIPAL**

*M. Saleh ADAM, Conservateur du PN de la Bénoué*

[salehadamwaza@yahoo.fr](mailto:salehadamwaza@yahoo.fr)

75.02.40.37

**PRINCIPALES MENACES AFFECTANT LES VALEURS DE L'AIRE PROTEGEE (PAR ORDRE D'IMPORTANCE)**

- 1 UTILISATION DE RESSOURCES ABIOTIQUES
- 2 UTILISATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES (A DES FINS DE CONSOMMATION)
- 3 MODIFICATION DE PROCESSUS NATURELS/ PHENOMENES ECOLOGIQUES/ REGIMES DE PERTURBATION
- 4 AUTRES (PACAGE)

**TROIS ACTIVITES MAJEURES AUXQUELLES LE PERSONNEL DE L'AIRE PROTEGEE OCTROIE LE PLUS DE SON TEMPS**

- 1 APPLICATION DE LA LOI ET SURVEILLANCE
- 2 GESTION DE CONFLITS HOMME-FAUNE SAUVAGE
- 3 TRAVAIL AVEC LES COMMUNAUTES LOCALES

SUJETS		CRITERES	COMMENTAIRES
CONTEXTE	1. STATUT JURIDIQUE	L'aire protégée a été formellement établie (ou dans le cas d'une réserve privée, elle est propriété d'un trust ou similaire)	<i>La réserve de faune de la Bénoué a été créée le 11 novembre 1932 pour devenir ensuite Parc National avec le Décret N°120 du 5 décembre 1968.</i>
	2. LES REGLEMENTS DE L'AIRE PROTEGEE	Les mécanismes pour contrôler l'utilisation inappropriée des sols et les activités illégales dans l'aire protégée existent et sont effectivement mis en œuvre	<i>Les textes existent mais l'application de ceux-ci dans la réalité pose parfois des problèmes. Un plan d'aménagement et des conventions locales de gestion signées avec les communautés locales existent également mais des problèmes de financements subsistent pour accompagner la mise en œuvre complète de ces conventions.</i>
	3. APPLICATION DE LA LOI	Le personnel dispose d'un niveau de compétences/ressources acceptable pour faire appliquer les règles de droit et le règlement de l'aire protégée, mais certaines lacunes demeurent	<i>Les compétences et le niveau de ressources, notamment financières semblent relativement acceptables notamment en comparaison de la situation des autres PN de la région. Le budget du PN a ainsi été quintuplé en 5 ans. Néanmoins, les ressources financières et humaines manquent encore pour parvenir à atteindre l'intégralité des objectifs de gestion fixés dans l'AP.</i>
PLANIFICATION	4. OBJECTIFS DE L'AIRE PROTEGEE	L'aire protégée a arrêté des objectifs, mais ils ne sont que partiellement appliqués	<i>L'objectif principal de création de l'AP était la préservation des ressources fauniques et de l'environnement. Les objectifs spécifiques de gestion apparaissent clairement dans le plan d'aménagement. Ils ont été reformulés mais sont cohérents avec les objectifs initiaux tout en prenant en compte de nouvelles thématiques importantes telles que la gestion transfrontalière. Les ressources disponibles pour la gestion de l'AP permettent de couvrir l'ensemble des objectifs fixés mais de ne les atteindre que partiellement.</i>
	5. CONFIGURATION DE L'AIRE PROTEGEE	La configuration de l'aire protégée n'est pas une contrainte significative à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion, mais elle pourrait être améliorée	<i>Selon les critères de classification des AP de l'UICN, le PNB n'est pas à proprement parler un Parc National car il n'y existe pas de zone périphérique. Des difficultés sont rencontrées concernant le fleuve Bénoué qui passe en périphérie du PN (Cf. point 6). Des activités minières sont pratiquées dans la Bénoué et certaines semblent avoir été autorisées par le ministère des mines en périphérie et à l'intérieur du PN. Le statut des Zones à Usage Multiples reste à clarifier. Celles-ci sont bien géo référencées mais certaines informations sont à l'heure actuelle obsolètes.</i>
	6. DEMARCATION DE L'AIRE PROTEGEE	La limite de l'aire protégée est connue des autorités de gestion et des résidents et est correctement signalée	<i>Le PN est entièrement délimité et matérialisé par des plaques signalétiques, des routes et des cours d'eau pour ses parties sud, est et nord. Le fleuve Benoué entoure le Parc mais aucune précision n'existe afin de déterminer si la limite du PN est sa bordure intérieure ou extérieure et donc si ce dernier est situé à l'intérieur ou l'extérieur du PN.</i>

7. PLAN DE GESTION	<p><b>Un plan de gestion approuvé existe, mais il n'est appliqué que partiellement du fait de restrictions financières ou autres problèmes</b></p>	<p><i>Il existe un Plan d'Aménagement dont les objectifs fixés sont comme dit précédemment en cohérence avec les objectifs arrêtés dans l'acte de création.</i></p> <p><i>L'élaboration du Plan d'Aménagement était une des finalités du Programme de Conservation et de Gestion de la Biodiversité au Cameroun (PCGBC), site savane Le PA signé en 2004 est arrivé à son terme en 2008 et a été évalué en 2009. Bien que n'étant actuellement plus valide, les activités mises en œuvre par les services de conservation sont toujours inspirées de ce document. Le nouveau PA a été validé au cours de l'année 2011.</i></p> <p><i>Le Plan d'aménagement est décomposé en 5 programmes prioritaires sur le site internet du PN de la Bénoué :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le programme de gestion interne</i></li> <li>- <i>Le programme de conservation</i></li> <li>- <i>Le programme de gestion participative</i></li> <li>- <i>Le programme de développement touristique</i></li> <li>- <i>Le programme de suivi continu des ressources</i></li> </ul>
ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES	<p><b>Le processus de planification permet aux acteurs-clés d'influencer le plan de gestion</b></p>	
	<p><b>Le plan de gestion est soumis à un calendrier et à un processus de révision et de mise à jour périodique</b></p>	
8. PLAN DE TRAVAIL	<p><b>Les résultats de surveillance, de recherche et d'évaluation sont automatiquement intégrés au processus de planification</b></p>	<p><i>La prise en compte des résultats de la surveillance est automatique, mais ce qui n'est pas forcément le cas pour les activités de recherche.</i></p>
	<p><b>Un plan de travail existe et les activités sont surveillées sur la base des objectifs de ce plan, mais les activités ne sont pas menées à terme</b></p>	<p><i>Un Plan de Travail Annuel (PTA) existe mais l'ensemble des activités prévues par celui-ci n'ont pas pu être menées à terme. Ainsi pour l'année 2011, les activités de LAB menées conjointement avec le personnel des ZIC, la construction de la base vie et la révision du plan d'aménagement n'ont pas pu être réalisées.</i></p>

INTRANTS/GESTION	9. INVENTAIRE DES RESSOURCES	L'information disponible sur les habitats sensibles, les espèces ou les valeurs culturelles de l'aire protégée suffit aux activités de planification et de prise de décision, mais le travail essentiel de recherche n'est pas assuré	<i>L'essentiel des informations nécessaire à la gestion de l'AP (populations, ressources biologiques) semblent disponibles dans le PNB. 3 inventaires ont été réalisés avant 2004 et l'élaboration du plan d'aménagement. Ces exercices ont été réalisés en partenariat avec la SNV et le WWF et il existe beaucoup d'informations disponibles particulièrement jusqu'à 2004. Depuis 5 ans, 4 inventaires ont été réalisés: Deux inventaires terrestres (2006 et 2009) et deux inventaires aériens (2007 et 2009) par le WWF. L'Ecole de Faune de Garoua (EFG) a également apporté deux fois son appui sur ces activités au cours des quatre dernières années. 7 espèces clés (parmi lesquelles le lion, l'éland de Derby, le lycaon et l'hippopotame) ont été inventoriées conjointement par le WWF et l'EFG.</i>
	10. RECHERCHE	Il existe un programme intégré d'inspection et de recherche, aligné sur les besoins de gestion de l'aire protégée	<i>Toutes les activités de recherches menées à l'intérieur du PN semblent utiles au gestionnaire de l'AP sans être pour autant répondre forcément aux objectifs de gestion. Un partenariat existe entre Planète Urgence et le PNB qui a ainsi reçu au cours de l'année 2011 environ 70 volontaires sur des périodes moyennes de 3 semaines. Ceux-ci ont réalisé des activités de suivi écologique, des études socio-économiques ainsi que des activités de sensibilisation.</i>
	11. GESTION DES RESSOURCES	Les pré-requis pour la gestion active d'écosystèmes sensibles, d'espèces et de valeurs culturelles ne sont que partiellement considérés	
	12. PERSONNEL	Le nombre d'employés n'est pas adapté aux activités de gestion essentielles	<i>13 éco gardes, appuyés par une trentaine de gardes villageois travaillent actuellement dans le PNB (soit environ 1 éco garde pour 4.186 ha, ce qui semble acceptable au regard des normes de l'UICN qui prévoient un éco garde pour 5.000 ha dans des AP telles que le PNB).</i>
	13. GESTION DU PERSONNEL	Le personnel est géré de manière adaptée à l'atteinte des objectifs majeurs de gestion, mais la gestion pourrait être améliorée	<i>Le nombre de personnel est acceptable mais la gestion et l'organisation n'est pas suffisamment structurée. La répartition des effectifs par catégories d'activités (LAB, sensibilisation, éducation environnementale, etc.) n'est à l'heure actuelle pas formalisée. Il n'existe pas de personnel spécifiquement affecté aux activités de LAB et le choix des éco gardes effectuant les activités de sensibilisation ou d'éducation environnementale se fait en fonction de leur disponibilité et de leur proximité géographique avec les groupes cibles.</i>
	14. FORMATION DU PERSONNEL	La formation et les compétences du personnel sont adaptées, mais pourraient être améliorées pour atteindre complètement les objectifs de gestion	<i>Il existe un besoin de formation sur la gestion axée sur les résultats, la gestion et le suivi de la faune.</i>

RESULTATS	15. BUDGET ACTUEL	Le budget disponible est acceptable, mais pourrait être amélioré pour permettre la gestion effective de l'aire protégée	<i>Le budget reste insuffisant bien qu'en nette amélioration depuis plusieurs années. Pour l'année 2011, le budget de fonctionnement était de 24 M de FCFA (avec une priorité donnée à la LAB au niveau de la répartition de celui-ci). Un appui technique du WWF sur la mise en œuvre d'activités prévues dans le PA est chiffré à 15 M de FCFA (le PNB est le seul PN des 4 PN évalués dans les régions Nord et Extrême Nord à bénéficier de l'appui d'un bailleur extérieur autre que l'état Camerounais). Le budget d'investissement public était pour l'année 2011 de 10 M de FCFA pour le PNB. Si l'on compare ces chiffres au plan d'affaire du PNB qui a estimé le budget de ce dernier à 1,5 milliards pour 5 ans, on se rend compte que le budget mobilisé annuellement est insuffisant, ce qui peut soulever la question du réalisme de ce plan d'affaires.</i>
	16. SECURISATION DU BUDGET	Le budget sécurisé est très restreint et l'aire protégée ne pourrait pas fonctionner convenablement sans l'apport de fonds externes	
	17. GESTION DU BUDGET	La gestion du budget est adéquate mais pourrait être améliorée	<i>Les gestionnaires de PN au Cameroun ne sont pas entièrement maîtres de la gestion de leurs budgets et ont peu de pouvoir en matière d'affectation des fonds alloués à leurs AP. Ils font face à des problèmes de procédures et de retards dans les engagements qui posent de sérieuses difficultés notamment en matière de LAB. Il semblerait pertinent pour les AP Camerounaises d'adopter un mode de gestion financière où les fonds alloués à l'AP sont disponibles plus facilement, moins centralisés et plus directement gérés par les conservateurs afin de rendre la LAB plus efficace et réactive.</i>
	18. INFRASTRUCTURE	Il y a du matériel et des installations, mais de sérieuses lacunes demeurent et compromettent l'efficacité de la gestion	<i>Les infrastructures immobilières sont insuffisantes (il n'existe qu'un seul poste de surveillance et un seul logement d'écogardes et il n'y a pas de base de vie à l'heure actuelle). Les pistes semblent en mauvais état (le conservateur du PNB parle ainsi de 40km de pistes praticables pour près de 300 kms de pistes à l'intérieur du PN). Les armes dont disposent les éco gardes sont obsolètes, notamment en comparaison des armes dont disposent les braconniers, et le manque de munitions pose également de sérieux problèmes. Le nombre de véhicules dont disposent le PNB semblent par contre relativement satisfaisant (deux 4x4 et plusieurs motos).</i>
	19. ENTRETIEN DE L'INFRASTRUCTURE	Le matériel et les installations sont entretenues sporadiquement	<i>L'entretien des infrastructures, particulièrement des pistes, fait défaut dans le PNB. Le campement est entretenu par son gestionnaire (public).</i>
	20. PROGRAMMES D'EDUCATION ET DE SENSIBILISATION	Il y a un programme d'éducation et de sensibilisation, mais de sérieuses lacunes subsistent	<i>Des partenariats sur des programmes de sensibilisation dans les écoles et auprès d'autres groupes cibles vivant en périphérie du PNB sont actuellement en cours de formalisation avec l'Ecole de Faune (EFG) de Garoua.</i>
	21. LES VOISINS DU SECTEUR PUBLIC ET PRIVE	Il y a des contacts réguliers entre les utilisateurs publics ou privés des sols avoisinants et l'aire protégée et une coopération substantielle en matière de gestion	<i>Une convention de cogestion existe et a été signée entre le MINFOF et le collectif de 8 villages riverains du PNB. Cette convention définit les règles de gestion des ressources naturelles, ainsi que les modalités d'utilisation de l'espace au sein des 4 ZIC entourant le PNB. Le WWF a facilité le processus de rédaction et de signature de la dite convention.</i>
	22. COMMUNAUTES LOCALES	Les communautés locales contribuent directement à certaines prises de décisions concernant la gestion	<i>Le Comité de Gestion du Parc (dont des représentants des communautés locales font partie) valide la planification prévue dans le PTA du PNB. Certaines décisions prises en matière de LAB prennent en compte les avis des communautés.</i>

<b>ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES</b>	Les relations entre les acteurs locaux et les gestionnaires de l'aire protégée sont ouvertes et basées sur la confiance	
	Des programmes visant à améliorer le bien-être des communautés locales tout en conservant les ressources de l'aire protégée sont mis en œuvre	<i>Quelques réalisations sociales ont été financés par les guides de chasse grâce à une partie des revenus issus des retombées de la chasse.</i>
<b>23. INSTALLATIONS POUR VISITEURS</b>	Les installations et services pour visiteurs sont strictement adaptés aux niveaux d'affluence actuelle	<i>Le campement touristique de 30 logements semble suffisant pour accueillir le nombre de touristes dormant actuellement dans le PNB (entre 200 et 300 touristes en 2011).</i>
<b>24. TOURISME COMMERCIAL</b>	Il y a une coopération limitée entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques en vue d'améliorer la qualité des expériences touristiques proposées et entretenir les valeurs de l'aire protégée	<i>La collaboration entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques semble exister. Ainsi, le site web du PNB (créé par un volontaire de Planète Urgence) intègre toutes les offres touristiques du parc. Ce travail a été fait en collaboration avec le directeur du campement touristique. Toujours en termes de partenariat sur cette question touristique, des bacs de gestion des déchets et de récupération de l'eau ainsi que des brochures rassemblant un certain nombre d'informations utiles ont été créés et mis à disposition des touristes par le WWF.</i>
<b>25. DROITS ET TAXES</b>	Les droits d'entrée contribuent à soutenir cette aire protégée et/ou d'autres sites	<i>45% des droits et taxes perçus par le PNB sont alloués au Fonds Spécial Faune (FSF) et bénéficient donc sur le papier aux PN Camerounais. Les 55% restants vont alimenter le budget public camerounais.  Les guides villageois sont également organisés et perçoivent des revenus pour les activités. Les amendes sont également directement versées dans les caisses de l'état et les saisies d'animaux grâce à la LAB font l'objet de ventes aux enchères dont les revenus sont alloués dans les proportions citées ci-dessus.</i>
<b>26. ETAT DES LIEUX</b>	Une partie de la biodiversité et des valeurs écologiques et culturelles sont partiellement dégradées, mais les valeurs essentielles n'ont pas été sévèrement endommagées	<i>L'habitat semble être dans un état de dégradation peu avancé car les ZIC entourant le PNB font office de zones tampon et protègent celui-ci. Certaines espèces autrefois rencontrées dans le PNB semblent néanmoins avoir disparu à l'heure actuelle. Il s'agit du lycaon, du guépard et du rhinocéros noir (Cf. les activités de suivi et d'inventaires menées par l'association Symbiose dans le cadre du projet FFEM). Parallèlement à cela, les effectifs d'autres espèces semblent actuellement en augmentation.  Les principales pressions sur les écosystèmes du PNB viennent des feux de brousse, de l'orpaillage et sporadiquement des éleveurs passant dans la zone.</i>
<b>ELEMENT SUPPLEMENTAIRE</b>	Il existe des programmes de réhabilitation des espaces dégradés de l'aire protégée et/ou de la zone tampon	<i>Bien que prévu dans le PA, il n'existe pas de programmes de réhabilitation des espaces dégradés du PNB. Il y a eu quelques activités de compensations (plantations dans une école riveraine au Parc avec l'appui de Planète Urgence) mais cela reste ponctuel.</i>
<b>27. EVALUATION DE L'ACCES</b>	Les systèmes de protection permettent un contrôle modérément efficace de l'accès et de l'utilisation de la réserve selon les objectifs établis	<i>A titre indicatif, le PA prévoit un indicateur de 12H/J de patrouille par mois. Une stratégie et des indicateurs de patrouille sont en train d'être élaborés en partenariat avec le WWF. Le manque de moyens contraint les activités de contrôle du braconnage dans le PNB.</i>

	<b>28. EVALUATION DES AVANTAGES ECONOMIQUES</b>	<b>L'existence de l'aire protégée a entraîné quelques avantages économiques pour les communautés locales sans grande importance toutefois pour l'économie régionale</b>	<i>Le PNB emploie une quinzaine de gardes villageois et environ 30 guides ce qui a des effets induits. Des porteurs et des pisteurs sont également employés dans les ZIC (une trentaine de personnes travaillent dans les ZIC 1 et 4) et une partie des revenus générés par le ZIC est reversée aux communautés mais il faut néanmoins noter que cette contribution reste pour l'instant limitée. Ainsi, d'après des calculs issus de travaux menés par le conservateur du PNB, M. ADAM, il semblerait que les ZIC communautaires situées en périphérie du PNB ne permettent de générer et redistribuer que 800 FCFA par an et par personne.</i>
	<b>29. CONTROLE ET EVALUATION</b>	<b>L'aire protégée dispose d'un système efficace de contrôle et d'évaluation correctement mis en œuvre, dont les résultats sont utilisés pour adapter le mode de gestion</b>	<i>Le suivi évaluation est une activité prévue dans le PA, tout comme l'évaluation de l'atteinte des activités prévues dans le PA (les activités planifiées sont évaluées tous les ans)  .Le partenariat avec le WWF est également évalué tous les ans et le PSFE pratique également une évaluation des performances du PNB.  Un nouveau système de suivi évaluation est actuellement en train d'être introduit et la formation en gestion axée sur les résultats donne de nouveaux outils d'évaluation, notamment en matière d'impact des activités de gestion du PNB. Les rapports annuels essaient actuellement d'intégrer ces outils.</i>

## ANALYSE SWOT

### FORCES

Les services de conservation semblent bénéficier d'une bonne connaissance du milieu et des espèces vivant à l'intérieur du PN. Plusieurs séries d'inventaires ont en effet été pratiquées au cours de la dernière décennie.

Le fleuve Bénoué constitue une limite naturelle du PN qui est par ailleurs entièrement délimité et matérialisé par des plaques signalétiques, des routes et des cours d'eau pour ses parties sud, est et nord.

Un campement touristique existe et a été réhabilité récemment. Les bungalows sont constitués de quatre petit blocs de quatre chambres soit au total 12 chambres à deux lits chacune.

Il existe également 12 boukarous pouvant accueillir des touristes.

5 circuits touristiques ont été aménagés et permettent aux touristes de personnaliser leur visite selon leurs envies et le mode de déplacement privilégié.

Un site internet également permet de promouvoir la destination.

<http://www.parcdelabenoue.org/index.php>

13 éco gardes, appuyés par une trentaine de gardes villageois travaillent actuellement dans le PNB soit un ratio d'environ un éco garde pour 4.186 ha d'AP, ce qui semble acceptable au regard des normes de l'UICN (un éco garde pour 5.000 ha dans des AP telles que le PNB).

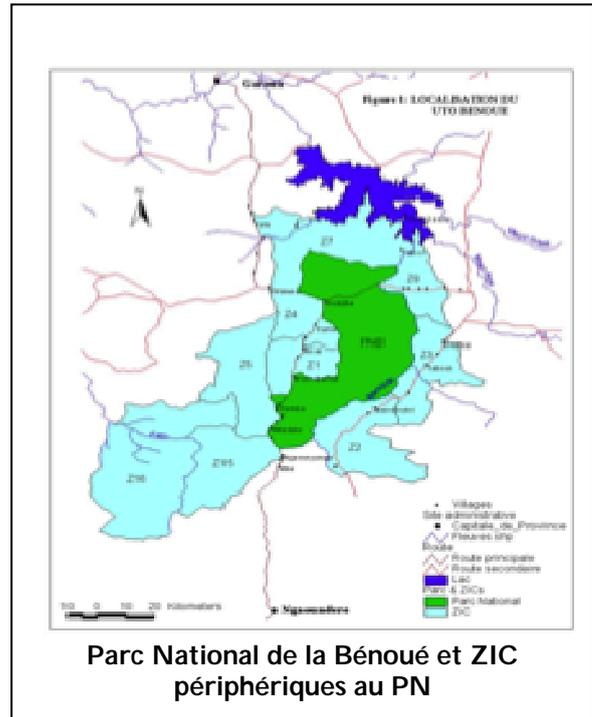
L'aire protégée dispose d'un système efficace de contrôle et d'évaluation. Une évaluation du niveau d'atteinte des activités prévues dans le PA existe également et les activités planifiées sont évaluées tous les ans.

Le PNB semble être le Parc de la région où la cogestion est la plus aboutie. Les communautés riveraines semblent impliquées dans la gestion et la prise de décision concernant le PN et ses zones périphériques.

### OPPORTUNITES

Le PNB bénéficie d'un appui conséquent de la part de partenaires extérieurs tels que le WWF, l'Ecole de Faune de Garoua (EFG) et l'ONG Planète Urgence. Ces partenariats existent de longue date et semblent fonctionner correctement. 70 volontaires de Planète Urgence se sont ainsi rendus pour une durée moyenne de 15 jours dans le PN en 2011.

Il n'existe pas de menaces causées par le braconnage transfrontalier contrairement aux situations rencontrées dans les PN de Boubandjida, du Faro et de Waza.



## **FAIBLESSES**

Aucune précision n'existe afin de déterminer si la limite du PN est la bordure intérieure ou extérieure du fleuve Benoué (et en conséquent si ce dernier est situé à l'intérieur ou l'extérieur du PN).

Les infrastructures immobilières sont insuffisantes. Il n'existe à l'heure actuelle qu'un seul poste de surveillance, un seul logement d'éco gardes et il n'y a pas de base de vie.

L'entretien des pistes rencontre des lacunes et ces dernières semblent en mauvais état. Seules une quarantaine de kilomètres de pistes sont praticables pour près de 300 kms de pistes existantes à l'intérieur du PN.

Les armes dont disposent les éco gardes sont obsolètes, notamment en comparaison des armes dont disposent les braconniers. Le manque de munitions pose également de sérieux problèmes.

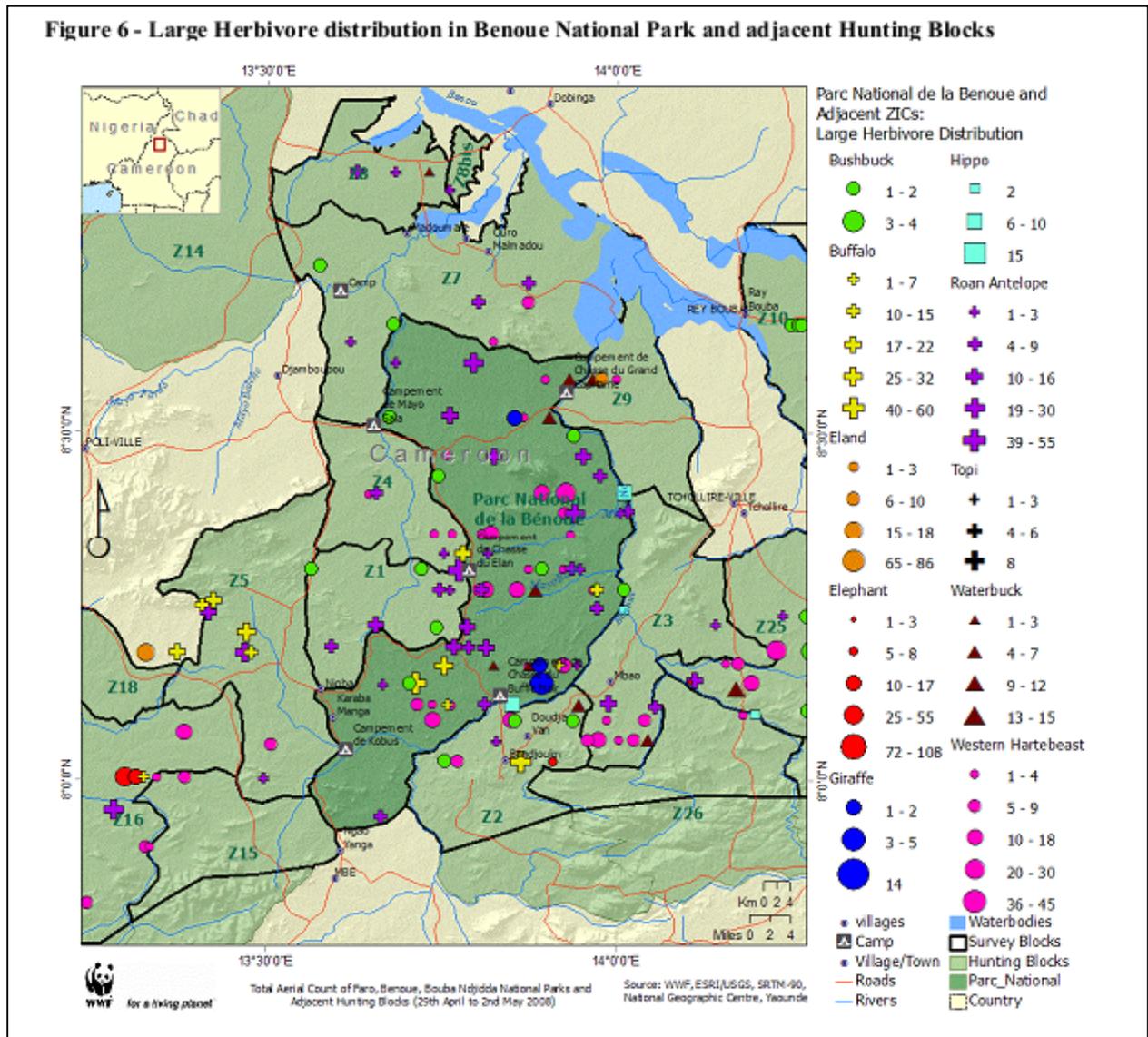
Le Plan d'Aménagement du Parc est arrivé à terme en 2008 et n'a depuis cette date pas encore été renouvelé (bien que le nouveau PA soit en cours de révision).

## **MENACES**

A l'instar des autres PN de la région, l'orpaillage, pratiqué dans la Bénoué et d'autres effluents périphériques, ainsi que l'empiètement du PN par des têtes de bétail constituent les principales menaces pour les écosystèmes du Parc.

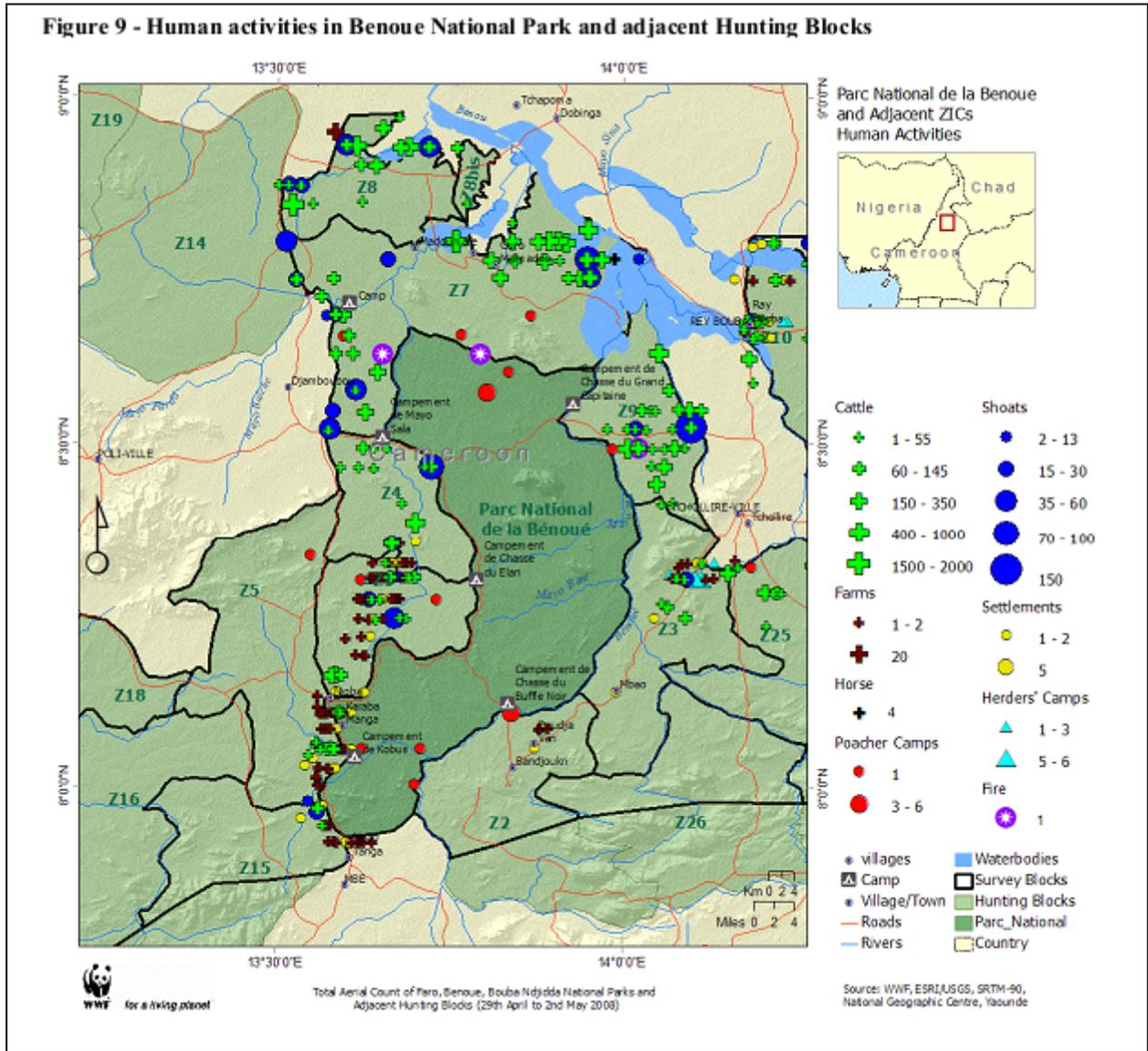
## RECENSEMENTS AERIENS (WWF-2008)

**Figure 6 - Large Herbivore distribution in Benoue National Park and adjacent Hunting Blocks**



### Recensement aérien de la grande faune du PNB WWF-2008

**Figure 9 - Human activities in Benoue National Park and adjacent Hunting Blocks**



**Recensement aérien des activités humaines dans le PNB et ses ZIC adjacentes  
WWF-2008**

## CONCLUSIONS ANALYTIQUES DU PAPACO

Comme le montre le tableau ci-dessous, le PNB couvre environ 25 % (soit 180.000 ha) des 730.000 ha couverts par les trois PN (Bouba Ndjidah, Faro et Bénoué) de la région du Nord Cameroun. Il s'agit du plus petit des trois PN.

PN	Superficie (HA)	Superficie/superficie totale occupée par les trois PN (en %)
BOUBA NDJIDAH	220 000	30,1%
BENOUE	180 000	24,7%
FARO	330 000	45,2%
<b>TOTAL</b>	<b>730 000</b>	<b>100,0%</b>

### Superficie des trois PN de la région du Nord Cameroun

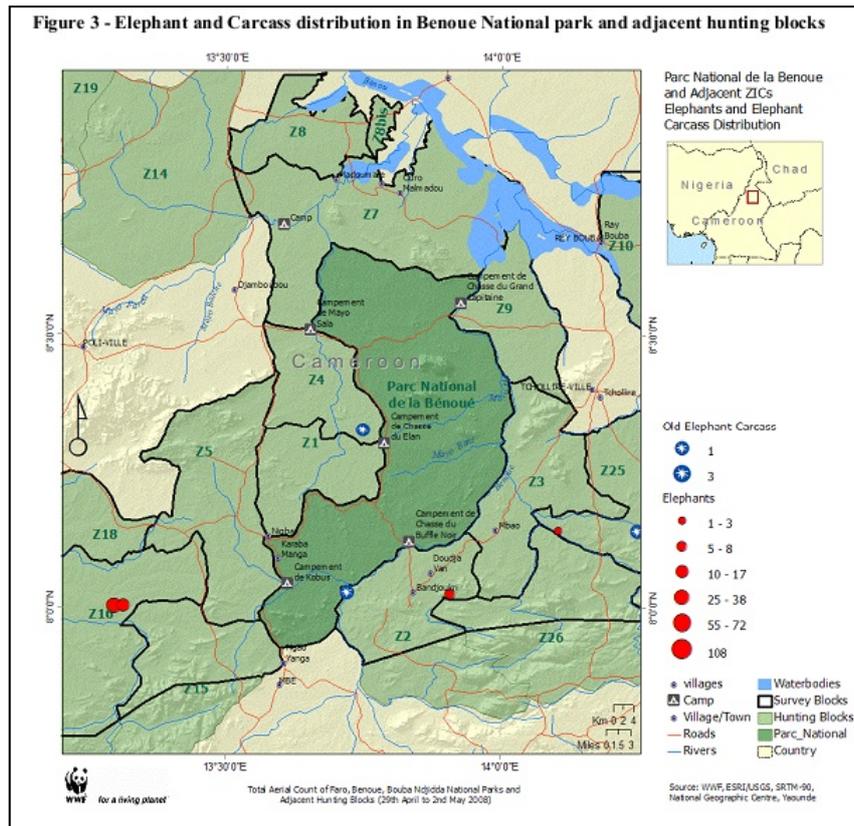
Sur l'ensemble de ces trois PN, 24,7 % des observations d'individus des cinq espèces phares citées ci-dessous avaient été faites dans ce PN.

Espèce	PN Bénoué	PN de Bouba Ndjidda	PN du Faro	Nombre total	% PN Bénoué
Elephant	0	232	0	232	0,0%
Buffle	125	160	41	326	38,3%
Eland	0	176	9	185	0,0%
Hippotrague	202	207	173	582	34,7%
Bubale	143	352	94	589	24,3%
<b>TOTAL</b>	<b>470</b>	<b>1127</b>	<b>317</b>	<b>1914</b>	<b>24,6%</b>

### Nombre d'animaux observés sur un échantillon de 5 espèces lors du comptage WWF en 2008

Aucun éléphant n'avait été observé à l'intérieur du PN. Les deux seuls éléphants observés dans l'UTO l'avaient été au sud de l'AP, dans la ZIC 2.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Où les pressions anthropiques semblent moins importantes qu'à l'ouest et le nord du PN.



**Observations d'éléphants et de carcasses  
dans le PNB et ses ZIC adjacentes  
WWF-2008**

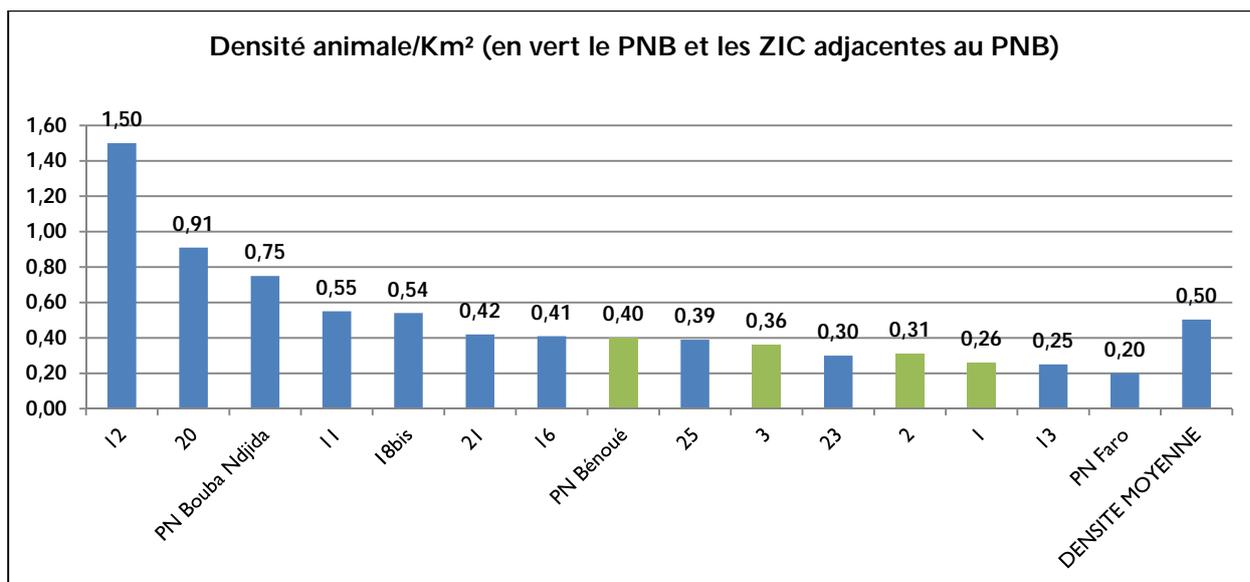
Pour ce qui est des autres espèces étudiées, 38,3% des buffles, 34,7% des hippotragues et 24% des bubales<sup>2</sup> observés à l'intérieur des 3 PN de la région l'ont été à l'intérieur du PNB (comme dit précédemment pour 24,6% de la superficie totale occupée par les trois PN).

L'aire de répartition des hippotragues semblait se situer essentiellement à l'intérieur du PN où 202 individus y avaient été observés. 48% des 172 individus observés à l'extérieur du PN étaient situés dans la ZIC 1 située à l'est du PNB.

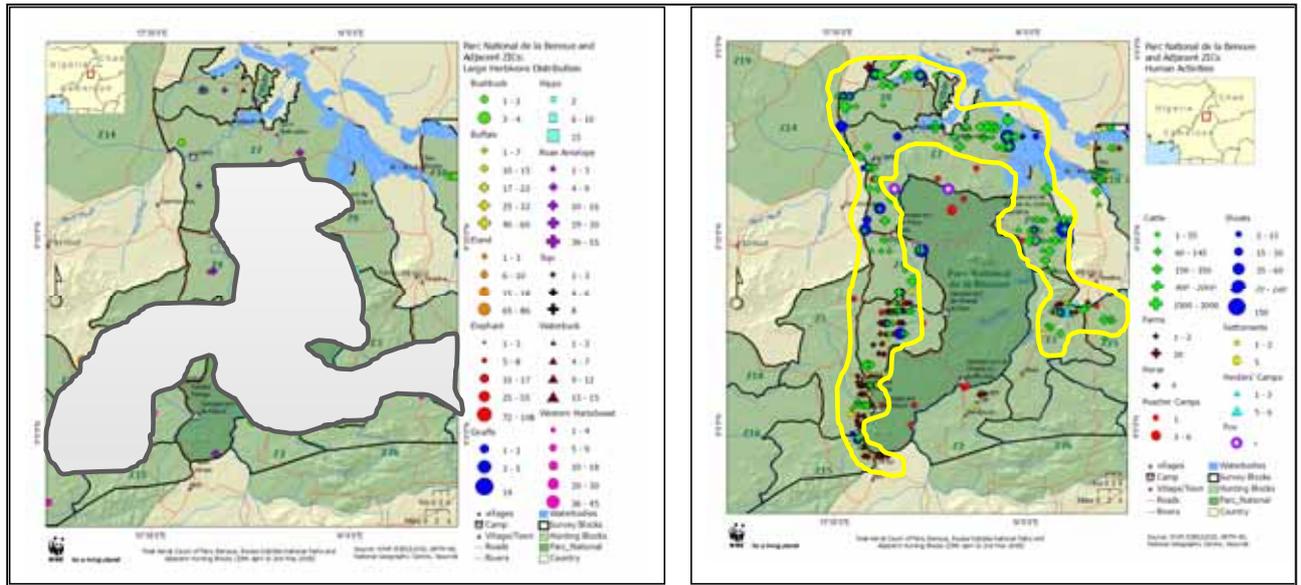
Dans l'ensemble de l'UTO, 262 bubales ont été observés. 119 individus ont été recensés à l'intérieur des ZIC adjacentes au PNB. 55 % des individus observés l'ont donc été à l'intérieur même du PNB, et 26% dans la ZIC 3 située au sud-est du PN.

Aucun éland de Derby n'a par contre été observé lors de l'inventaire à l'intérieur du PN. Les seuls individus de cette espèce observés dans l'UTO l'ont été dans la ZIC 9 (9 individus) située à l'est du PN.

<sup>2</sup> Espèce relativement sensible aux pressions humaines



La densité moyenne de faune sauvage était en 2008 d'environ 0,4 animal/Km<sup>2</sup> (contre 0,2 animal/Km<sup>2</sup> pour le PNF et 0,75 animal/Km<sup>2</sup> pour le PN de Bouba Ndjida).



### Aires de répartition de la grande faune et des pressions anthropiques

D'après les données tirées de l'inventaire de 2008, l'intérieur même du PNB semblait à cette date être relativement épargné par les pressions anthropiques.

Par contre, comme pour les autres PN de la région, les zones situées dans la partie nord de l'UTO (ZIC 7, 8 et 8 bis) étaient sous très forte pression anthropique, ce qui semblait toujours être le cas en fin d'année 2011.

Ces pressions s'expliquent en grande partie par la progression du front agro-pastoral et cotonnier dans cette région ainsi que par les pressions exercées par les activités d'élevage.

L'orpaillage semble également être une activité à la fois fortement développée dans certaines ZIC adjacentes au PNB.

D'après les données tirées de l'inventaire (et synthétisées dans le tableau ci-dessous) près de 16.500 têtes de bétail avaient été comptabilisées dans le PNB ou à l'intérieur des ZIC adjacentes à celui-ci.

46% de ce total avait été observé dans la ZIC 7 et 22% dans la ZIC 8, toutes deux situées au nord de l'UTO.

En matière de densités, les densités de bétail plus importantes avaient également été observées dans la partie nord de l'UTO. Ces densités pouvaient y atteindre 10,1 animal/km<sup>2</sup> dans la ZIC 8<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Contre des densités nulles dans la ZIC 2 au sud de l'UTO

	Superficie (Km <sup>2</sup> )	Nombre d'observations	Densité (nombre/Km <sup>2</sup> )
PN Bénoué	1 979	145	0,07
ZIC 1	389	762	1,96
ZIC 2	454	0	0,00
ZIC 3	624	272	0,44
ZIC 4	380	1 061	2,79
ZIC 5	791	497	0,63
ZIC 7	1 144	7 755	6,78
ZIC 8	350	3 541	10,12
ZIC 8bis	46	130	2,83
ZIC 9	436	2 845	6,53
<b>TOTAL ET MOYENNE</b>	<b>6 593</b>	<b>17 008</b>	<b>2,58</b>

#### Densité du bétail dans et en périphérie du PNB

Globalement, on observe une répartition spatiale des bovins plus élevée dans la partie située au nord du PN (plus spécifiquement dans les ZIC 7, 8, 8bis et 9) .

Des trois UTO de la région du Nord Cameroun, celle du PNB semblait être celle où la densité de bétail observée lors de l'inventaire était largement la plus élevée en 2008 (2,58 têtes de bétail par Km<sup>2</sup> contre 1,2 pour Bouba Ndjida et 0,7 pour le Faro).

Cette perte d'habitat liée au pâturage du bétail semble avoir des conséquences importantes sur la grande faune de la zone et sur son aire de répartition.

Les densités et effectifs de faune sauvage observés dans la partie nord de l'UTO (ZIC 7, 8 et 8 bis) étaient ainsi globalement plus faibles que ceux observés à l'intérieur du PNF ainsi que dans les ZIC situées au sud du PN (ZIC 1, 2 et 3).

Au regard des pressions anthropiques pesant sur le PNB et ses zones périphériques (particulièrement dans les parties nord et transfrontalières), les moyens matériels et humains dont disposaient les services de conservation en 2008 ne semblaient pas suffisants pour atteindre les objectifs de conservation de l'AP.

D'après les données récoltées lors de l'entretien réalisé avec les services de conservation, 13 éco gardes, appuyés par une trentaine de gardes villageois travaillaient dans le PNB à la fin de l'année 2011, soit un ratio d'environ un éco garde pour 4.186 ha d'AP, ce qui semble acceptable au regard des normes de l'UICN qui préconise un éco garde pour 5.000 ha dans des écosystèmes tels que celui du PNB.